

VACANCES D'ETE 2018 DU 9 JUILLET AU 4 AOUT 2018




Saint Nicolas de Port



PROGRAMME





Semaine 1 : 9-13 Juillet
« Mythologie Grecque »

Mardi 10 : Sortie Piscine. Départ 8H30, les enfants sont attendus pour **8H15 au plus tard**. Poséidon, dieu de la mer, vous demande un maillot de bain, 2 serviettes, du gel douche et des lunettes de plongée !

Mercredi 11 : Veillée jusqu'à 21H30. Dionysos, dieu de la fête, choisit ses invités donc sa soirée est sur **inscription (coupon ci-joint)**.

Jeudi 12 : Sortie au parc Hanus, Grand jeu avec les dieux de l'Olympe et Pique-Nique. Le grand Zeus, dieu des dieux, vous informe qu'un sac à dos avec une gourde, un k-way et un chapeau est nécessaire ! **Retour à 18H30.**



Semaine 2 : 16-20 Juillet

« Les îles »

Mardi 17 : Sortie à l'aquarium de Nancy. Départ 9H00, les enfants sont attendus pour 8H30 au plus tard. Retour à 18H30

Semaine 3 : 23-27 Juillet

« Les 4 éléments »

Mardi 23 : Sortie au Lac de Pierre-Percée. Départ 8H30, les enfants sont attendus pour 8H00 au plus tard. Retour à 18H30



SEMAINE 4 : 30/07 – 04/08

« Les aventuriers de la MJC' »

Mardi 31 : Sortie au château de Blâmont
Départ 8H30, les enfants sont attendus
pour 8H15 au plus tard. Retour à 18H00

INFOS PRATIQUES

Durant l'été, 3 groupes d'activités sont créés pour mieux répondre au besoins des enfants :

- Petits : 3-6 ans
- Moyens : 5-8 ans
- Grands : 7-12 ans

Merci d'équiper vos enfants d'une casquette tout les jours.

La crème solaire est fournie par la MJC pour éviter le gaspillage et les jeux avec celle-ci.

Lors des sorties, le sac à dos de vos enfants doit contenir :

- Une casquette
- Un K-way
- Une gourde
- De l'espace libre pour son repas et son goûter (**FOURNIS PAR LA MJC**)

ABSENCE ET RETARD

Si votre (vos) enfant(s) est (sont) dans l'incapacité de se rendre à la MJC merci de nous prévenir, deux numéros de téléphone sont à votre disposition :

- En cas d'absence non prévue (Annuler le repas) ou pour informer le directeur d'un retard (Confirmer le repas), le jour même AVANT 9H00 : 03 83 48 81 43
- En cas d'annulation de journée ou demi-journée réservées: 03 83 48 56 76 ; ou immédiatement au directeur

Pour toutes informations, merci de vous adressez directement au directeur, sans demander à votre enfant de transmettre une information.

RAPPELS

Nous rappelons aux parents que sont interdits au centre de loisirs :

- Effets personnels : Cartes, jouets, jeu... (Sauf les peluches pour les petits faisant la sieste)
- Nourriture et friandises (Bonbons, sucettes, chewing-gum) : le goûter est fourni par nos soins

HORAIRES

Matin: 7H30-9H00

Midi: 11H30-12H00

Après-midi: 13H30-14H00

Soir: 17H00-18H30



Saint Nicolas de Port

**Maison des Jeunes et de la Culture
De Saint Nicolas de Port**

69 rue Charles Courtois

54210 ST NICOLAS DE PORT

03 83 48 56 76 – mjcstnicolas@orange.fr

www.mjc-saintnicolasdeport.org

CAMPING



Cet été, la MJC de Saint-Nicolas de Port vous propose des nuits de camping !

Les enfants s'installent dans le parc de la villa Malraux, partagent un bon repas, s'amuse^{nt} lors d'une veillée endiablée et s'endorment dans leurs tentes

A vous de choisir quelle nuit votre enfant souhaite passer avec nous sur le coupon ci-joint qui est à retourner au directeur au **plus tard la veille au soir** précédent le camping.



Nous vous informons également :

- L'âge minimum est fixé à 6 ans
- Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée
- Si plusieurs nuitées ont été réservées, les enfants n'ayant pas encore été inscrits sont prioritaires compte tenu des places limitées

Matériel nécessaire :

Sac de couchage – Tapis de sol – Pull/gilet –
Lampe de poche – Chaussures légères – oreiller



VEILLEE (Retour le mardi 10/07 à 18H30 au plus tard)

Mr/Mme autorise mes (mon) enfant(s) :

-
-

à participer à la veillée le Mercredi 11 Juillet organisée par la MJC de Saint-Nicolas-de-Port.

SIGNATURE :

CAMPING (Retour le mardi précédant le camping)

M./Mr./Mme. autorise mes (mon) enfant(s) :

-
-

à participer au(x) camping(s) suivant(s) ; merci de cocher votre (vos) choix :

- Du Mercredi 18 au Jeudi 19 Juillet
- Du Mercredi 25 au Jeudi 26 Juillet
- Du Mercredi 1^{ER} au Jeudi 2 Août

SIGNATURE :

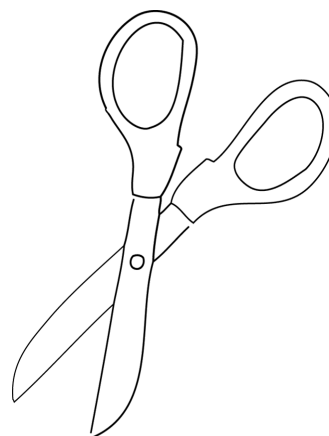
AUTORISATION DE TRANSPORT

M./Mr./Mme. autorise le directeur du centre de loisirs, LESNIAK Séverin, à transporter dans son véhicule mon (mes) enfant(s) pour leur participation aux courses de la MJC :

-
-

SIGNATURE :

Découper les coupons et les rendre au directeur du centre de loisirs avant les dates butoirs indiquées.



Informations diverses pour la bonne nuit de l'enfant :

.....

.....

.....

.....

.....

Dans une volonté d'implication toujours plus importante de l'enfant au profit du groupe, nous proposons aux enfants de participer aux courses de la MJC (Goûters et Campings) accompagnés par le directeur.

Ceci reste conditionné au bon comportement de l'enfant et à ses caractéristiques physiques (*selon la réglementation en vigueur régissant le transport d'enfant*) :

- Plus de 25 kilos
- Plus de 8 ans